

# Jouer au Tennis Club les Rocailles Arve et Salève – Saison sportive du 01 septembre 2025 au 31 août 2026

Mail : tclesrocailles@fft.fr  
Tel : 06.06.53.64.74



- **Réduction famille** : – 10% sur l'ensemble des formules adhésion à partir de 3 personnes de la même cellule familiale.
- Remboursement de 30€ sur l'adhésion sur présentation de la Carte Pass' Région 2024-2025
- Remboursement de 50€ sur l'adhésion sur présentation du Pass' Sport
- Pour les adultes : certificat médical obligatoire tous les 3 ans ou questionnaire de santé.
- Tarifs préférentiels pour les adhérents résidant dans l'Interco Arve & Salève (Reignier, Esery, Arbusigny, Arthaz PND, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Scientrier)

## Réserver un court



← REIGNIER T.C. LES ROCAILLES					
10 juin	Court n°1 Gazon synthétique	Court n°2 Gazon synthétique	Court n°3 Gazon synthétique	Court n°4 Gazon synthétique	n°5 TENNIS L... Gazon synthétique
07:30	+ JE RÉSERVE				
08:00	+ JE RÉSERVE				
08:30	+ JE RÉSERVE				
09:00	+ JE RÉSERVE				
09:30	+ JE RÉSERVE				
10:00					

## La Cotisation comprend

- L'accès à l'ensemble des 3 courts extérieurs ( 2 éclairés) et au court couvert N°1 (éclairé)
- La **licence incluse** (obligatoire) 32€ adultes et 22€ enfants de 7 à 18 ans et 12€ 6 ans et moins
- L'éclairage gratuit des courts 1, 2, 3
- La possibilité de jouer chaque jour dans la mesure des disponibilités des courts (Ten'up)

## Quelques points de Règlement du Club

- Accès aux courts réservé aux membres uniquement
- Tenue correcte exigée - Torse nu interdit
- Les manifestations (tournois, matchs par équipes organisés par le TCRAS) sont prioritaires dans la réservation des courts
- Les enfants du Club Junior peuvent jouer mais ne peuvent réserver (à moins de s'acquitter d'une cotisation jeune)
- Il n'est possible de réserver à nouveau qu'une fois que l'on a joué
- Les déchets doivent être systématiquement ramenés au Club-House ou jetés dans les containers de tri du parking
- A la fin de l'occupation du terrain les joueurs doivent passer le filet afin de remettre la silice sur le court et refaire les lignes à l'aide de la brosse à ligne
- Pas de véhicules autres que ceux des personnes en situation de handicap, des D.E. et des Membres du Comité sur le parking intérieur

## Tarifs Saison 2025-2026

	Interco A&S	Hors Interco
<b>Adhésion Adulte</b>	185€	210€
<b>Adhésion Couples</b>	315€	350€
<b>Jeunes 12-18 ans</b>	85€	95€
<b>Jeunes &lt; 12 ans</b>	75€	85€
<b>Tennis Adapté / Santé</b>	77€	
<b>Caution pour Clés d'accès</b>	20€	

Pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e) s'inscrivant au cours de l'année, le montant dû est calculé au "pro rata temporis".

## Formules Entraînement 2025-2026

<b>Formule EDT 1h15x 30 (saison)</b>	320€	<b>Comp. Junior 2h30x 28 (saison)</b>	560€
<b>Formule EDT 1h00x 30 (saison)</b>	250€	<b>Comp. Junior – 3eme Entraîn.</b>	150€
<b>Formule EDT 1h15x 22 (1/2 saison)</b>	200€	<b>Comp. Adultes 1h30x 28 (saison)</b>	390€
<b>Formule Loisirs Adultes 1h15x 22</b>	265€	<b>Comp. Adultes 1h15x 28 (saison)</b>	325€



# Fiche d'Inscription **Tennis Club les Rocailles Arve et Salève**

## - Saison sportive du 01 septembre 2025 au 31 août 2026 -

Mail : tclesrocailles@fft.fr  
Tel : 06.06.53.64.74



### Tarifs Saison 2025-2026

	Interco A&S	Hors Interco
Adhésion Adulte	<b>185€</b>	<b>210€</b>
Adhésion Couples	<b>315€</b>	<b>350€</b>
Jeunes 12-18 ans	<b>85€</b>	<b>95€</b>
Jeunes < 12 ans	<b>75€</b>	<b>85€</b>
Tennis Adapté / Santé	<b>77€</b>	
<b>Caution pour Clés d'accès</b>	<b>20€</b>	

**La licence (obligatoire) est incluse** : 33€ adultes et 23€ enfants de 7 à 18 ans et 13€ 6 ans et moins  
Pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e) s'inscrivant au cours de l'année, le montant dû est calculé au "pro rata temporis".  
**Réduction famille** : 10% sur Total à partir de 3 personnes de la même cellule familiale

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Responsable légal :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Droit à l'image :

### Formules Entraînement 2025-2026

Formule EDT 1h15x 30 (saison)	<b>320€</b>	Comp. Junior 2h30x 28 (saison)	<b>560€</b>
Formule EDT 1h00x 30 (saison)	<b>250€</b>	Comp. Junior – 3eme Entrain.	<b>150€</b>
Formule EDT 1h15x 22 (1/2 saison)	<b>200€</b>	Comp. Adultes 1h30x 28 (saison)	<b>390€</b>
Formule Loisirs Adultes 1h15x 22	<b>265€</b>	Comp. Adultes 1h15x 28 (saison)	<b>325€</b>

**Certificat médical** - Pour les adultes : certificat médical obligatoire tous les 3 ans ou questionnaire de santé.

**Arrêt d'activité** - un avoir partiel pourra être accordé uniquement sous présentation d'un certificat médical et d'une demande écrite

Total :

Espèces

Chèque (Banque:

N° chèque:

)

CB

Rempli par :



# Fiche d'Inscription **Tennis Club les Rocailles Arve et Salève**

- Saison sportive du 01 septembre 2025 au 31 août 2026 -

Mail : tclesrocailles@fft.fr  
Tel : 06.06.53.64.74



## Créneaux indicatifs EDT 2025-2026

Entrainement U8	Mercredi 08h45-10h00
Club Junior 2015, 2016, 2017, 2018	Mercredi 10h00-11h00
Club Junior 2014, 2015, 2016	Mercredi 11h00-12h15
Club Junior 2014 à 2017 (Violet/Rouge)	Mercredi 13h00-14h00
Club Junior 2011 à 2015 (Rouge, Orange)	Mercredi 14h00-15h15
Mini-Tennis 2018, 2019, 2020	Mercredi 15h15-16h15
Club Junior 2011, 2012, 2013, 2014	Mercredi 16h15-17h30
Club Junior 2010 à 2013	Mercredi 17h30-18h45
Club Junior 2009 à 2012	Mercredi 19h00-20h15
Entrainement U8 Gymnase	Mercredi 16h30-17h45
Entrainement U12 Gymnase	Mercredi 17h45-19h00
Club Junior 2013,2014,2015, 2016	Vendredi 17h15-18h15
Club Junior 2011, 2012, 2013	Vendredi 18h15-19h15
Club Ado 2007, 2008, 2009	Vendredi 19h15-20h30

**A modifier Karine**



# Charte TCRAS en 5 points

## Tennis Club les Rocailles Arve et Salève

- Saison sportive du 01 septembre 2025 au 31 août 2026 -

Mail : tclesrocailles@fft.fr  
Tel : 06.06.53.64.74



1

### La réservation

Je respecte les règles en vigueur et n'utilise pas de « prête nom » sous TENUP pour bloquer plusieurs créneaux à la fois. Si un impondérable m'empêche de jouer alors que j'avais réservé, je pense à libérer le court pour que d'autres membres puissent le réserver à leur tour.

2

### Le respect sur le terrain

Quels que soient l'enjeu et mon envie de gagner, lorsque je joue un match officiel, je reste **fair-play et courtois avec mon adversaire et ses proches**.

En tant que parent, je **soutiens et encourage** mon enfant mais reste toujours raisonnable dans mon comportement et mes réactions. Je laisse les enfants s'auto-arbitrer. J'applaudis les beaux points de part et d'autre.

3

### L'entretien de nos installations

**Nos équipements sont fatigués et méritent toute notre attention.**

Je m'oblige systématiquement à passer le filet + roulette à chaque fin de session. Et hors des terrains, je prends soin des différentes installations du club : club house, tri des déchets vers container extérieurs, respect des places parking handicapés. Je prends soin de n'utiliser l'éclairage que quand cela est nécessaire

4

### Le respect en dehors du terrain

J'adopte une **tenue de sport adaptée**

Je respecte le déroulement des parties sur les autres terrains et suis attentif à mon langage et à mes attitudes, notre site est ouvert et accueille tous types de publics. Je respecte le voisinage particulièrement en soirée (cris, musique)

**A 22h00 toute activité sur le Court n°1 et sur Mur doit cesser (respect voisinage direct)**

5

### Tous acteurs de la vie de notre Club

- . Je fais **remonter de manière constructive** au Comité tout éventuel dysfonctionnement constaté
- . J'essaie de **participer aux Animations** (Sportives, ludiques, festives), Evènements (Repas annuel, Assemblée Générale), Appels à l'aide demandés par le Comité (Permanences Tournoi, Entretien du Site)
- . **J'échange avec les autres adhérents** et le Comité afin d'aider chacun à se sentir chez lui, à trouver des partenaires de jeu, à agrandir la Famille des Rocailles
- . Je **viens supporter** quand c'est possible nos équipes officielles jeunes et adultes



# Règlement intérieur - Tennis Club les Rocailles Arve et Salève

## - Saison sportive du 01 septembre 2025 au 31 août 2026 –

Mail : tclesrocailles@fft.fr  
Tel : 06.06.53.64.74



**Préambule :** Ce règlement est fait pour que la vie de ce club qui vous accueille soit la plus conviviale possible. Ceci implique quelques règles que vous aurez à cœur d'appliquer. Nous en sommes persuadés.

**Cependant, le non-respect de ces règles élémentaires peut entraîner l'exclusion du club soit momentanée, soit définitive, si récidive, sans remboursement de quelle que somme que ce soit.**

Avant toute chose, toute personne, jeune ou adulte, qui souhaite profiter de nos installations **doit obligatoirement** s'acquitter de l'adhésion au tarif de l'année en cours (celle-ci comprend la licence FFT). A cette somme s'ajoute un certificat médical pour la pratique du tennis (ou le C. E. R. F. A.) valable pour l'année tennistique (01 septembre -> 31 août).

La délivrance de la licence et l'accès à « Mon espace Tennis » permettant la réservation des courts ne peuvent se faire que si ces conditions sont remplies.

### Tenue et comportement :

- Une tenue sportive est de rigueur (chaussures de sport, short, teeshirt, jogging...) **Torse nu interdit.**
- Les paroles et l'attitude sur le site doivent rester corrects.
- Seuls les joueurs peuvent accéder au court : spectateurs ou animaux de compagnie restent hors du terrain. Les enfants peuvent être assis à l'intérieur du court pour regarder jouer les parents. Ils sont alors sous la responsabilité de ceux-ci.
- Les parents des élèves de l'École de Tennis en sont responsables quand ceux-ci ne sont pas encadrés par les éducateurs.
- Les parents des élèves de l'École de Tennis qui souhaitent jouer avec leur(s) enfant(s) doivent, eux aussi, prendre une adhésion avec licence.
- Le club est soucieux de l'environnement et pratique le tri sélectif. Il est donc demandé ne pas jeter les mégots, canettes et déchets divers n'importe où...
- Des poubelles sont à disposition sur le site à l'intérieur du Club-House et sur le parking. Ceci s'adresse aussi bien aux joueurs compétiteurs ou non qu'aux personnes présentes sur le site.
- Les animaux (tenue en laisse) sont autorisés à condition de ne pas perturber le jeu

### Réservation et occupation des courts :

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent réserver :

Pour les courts 1, 2, 3, 4 et 5: elle se fait impérativement en ligne sur « [TENUP](#) » pour 1 heure par jour.

Si le court est libre 10 minutes après le début de l'heure de réservation, celui-ci est considéré comme libéré. Les retardataires, arrivant après ce laps de temps, ne pourront alors le réclamer.

**A la fin de l'occupation du terrain les joueurs doivent passer le filet afin de remettre la silice sur le court et refaire les lignes à l'aide de la brosse à ligne. Les bouteilles vides, les tubes de balles et les balles usagées ne doivent pas être déposés dans les poubelles sur les courts.** (les emporter et les mettre dans les containers appropriés. Il y en a sur le parking extérieur).

Chaque adhérent à jour de sa cotisation peut inviter 3 personnes par an via [TENUP](#)

### Il est bon de savoir que :

- Les mercredis, en période scolaire et ce jusqu'à 17.00 h, 4 des terrains peuvent être réservés pour l'École de Tennis.
- Le court n°1 est occupé à partir de 17.00 h (voire 16.00 h) par les entraînements jeunes et adultes (sauf les samedis et dimanches et hors période scolaire)
- Les courts 1,2,3,4 peuvent, le weekend, être réservés pour des matches par équipe ou individuels ou pour les tournois, sachant que, si le temps le permet, le 1 est remis à la disposition des adhérents en échange du n°2.
- Pendant la quinzaine du Tournoi Open annuel, les 4 courts sont réservés au Tournoi, il n'y a pas d'entraînements groupes ou individuels possibles en soirée + week-end + éventuels jours fériés pendant Tournoi
- Afin de permettre aux adultes de jouer, les enfants ne faisant pas de compétition, n'ont plus accès au court n°1 après 17.00 h (voire 16.00 h).
- Les clés sont fournies moyennant une caution qui sera encaissée et rendue lors de leur remise à votre départ du club.
- Toute discrimination de n'importe quel ordre que ce soit est interdite par la Loi.
- L'adhésion au club implique que le joueur adhère au règlement intérieur et donc à tout protocole sanitaire mis en place au TC les Rocailles Arve & Salève.
- Les activités sur le court n°1 et sur le mur d'entraînement doivent prendre fin à **22h00** (respect du voisinage direct)

### Obligations des compétiteurs :

- Aller chercher les balles mises hors du court lors des entraînements dès qu'il y a une pause.
- Refaire le(s) terrain(s) à la fin de l'entraînement comme demandé au paragraphe précédent.

### Parking :

- Aucun véhicule à l'exception de ceux des personnes en situation de handicap, des D.E et des Membres du Comité n'est autorisé sur le parking intérieur.
- Nous rappelons que le club décline toute responsabilité quant aux actes de vandalisme sur les véhicules stationnés en bordure de route.

**Conformément aux statuts du Club, ce règlement a été voté par le comité.**